

# Qui veut la mort des MJC ?

Les Maisons des jeunes et de la culture, indispensables lieux de vie et d'éducation populaire, sont condamnées à s'entendre avec les villes, mais que se passe-t-il quand un maire n'en veut plus ? A Sens, deux camps s'affrontent.

**LE MONDE | 20.01.2017 à 06h45 | Par [Michel Guerrin](#)**

C'est une histoire affligeante, qui ne bouleverse pas la France, juste la ville de Sens. Mais elle se répète partout dans le pays, donc parlons-en. C'est vrai, elle est plus violente ici, avec deux camps qui s'affrontent, comme dans un western. Dans cette ville de l'Yonne de 25 000 habitants, plus tournée vers Paris que vers la Bourgogne, il existe depuis 1971 une Maison des jeunes et de la culture (MJC). Pas un théâtre prestigieux labellisé par l'Etat, mais pas un cabanon non plus. Un gros corps de bâtiment sur 1 500 mètres carrés, dont une salle de spectacles de 150 places, La Fabrique, 19 salariés, un budget de 800 000 euros, 120 heures de cours dispensés par semaine à plus de 1 000 adhérents âgés de 3 à 87 ans – danse, arts plastiques, théâtre, chant, guitare, yoga, etc. Ajoutons un festival du court-métrage (CLAP 89), des expositions, des animations, des actions pour accompagner les jeunes dans leurs projets...

Autant dire que la MJC anime Sens. Elle est si stratégique que la députée et maire (Les Républicains) Marie-Louise Fort veut en prendre le contrôle. Pour la désosser ? C'est la question. La mairie fait vivre la MJC en lui versant chaque année 157 000 euros, met à sa disposition un bâtiment qui lui appartient, avec en prime le chauffage, l'électricité et l'entretien. Mais ce qu'on fait dedans est du ressort d'une association, avec un directeur et un conseil d'administration.

Mme Fort lance l'offensive en octobre 2016. De façon maladroite, voire brutale. En gros : vous nous rendez les clés, on garde le personnel, mais on gère le lieu, que l'on transforme en Cité des arts, que se partageront les associations de la ville, dont la MJC si elle le souhaite. Depuis, c'est la guerre. La ville lui coupe les vivres depuis le 1<sup>er</sup> janvier, change les serrures de la salle de spectacles, joue la montre comme on assiège un château fort. La MJC saisit la justice en brandissant son bail commercial, manifeste dans la rue, occupe les locaux jour et nuit, rameute les adhérents, poursuit ses activités. Le bras de fer va durer des mois.

**Lire aussi : [A Bobigny, la MC93 se rêve en « super » MJC](#)**

Cette affaire dit beaucoup de notre modèle culturel et associatif. Il y avait 3 000 MJC dans les années 1970. Elles sont environ 1 500 aujourd'hui. Et celles qui restent ont souvent perdu des plumes et de l'argent, surtout ces dernières années – c'est le cas à Sens. Sans parler d'une tension souvent vive avec les mairies, principales sources de financement des MJC, qui veulent reprendre la main sur ces trublions.

Le bras de fer entre la Mairie et la MJC va durer des mois.

Certains maires ne comprennent pas pourquoi, alors qu'ils sont élus par le peuple, ils délèguent à des MJC une action populaire qu'ils pourraient mener eux-mêmes. Ils pensent pouvoir faire mieux aussi, ajoutant que les MJC ne font plus un bon boulot et qu'elles ont un mauvais rapport qualité-prix. Et puis les villes ont multiplié les équipements qui peuvent entrer en concurrence avec ceux d'une MJC. A Sens, comme ailleurs, il existe par exemple un théâtre municipal, une école de musique, de théâtre et de danse. Sans doute des actions pourraient être mutualisées.

## Un lieu d'éducation populaire

En fait, les MJC sont condamnées à s'entendre avec les villes. Mais quand un maire ne le veut plus... Ainsi celle d'Evry, dans l'Essonne, a été municipalisée par Manuel Valls, quand il en était le maire. Ajoutons que nombre d'élus de droite accusent les MJC d'être des repères de gauchistes. C'était assez vrai, ça l'est beaucoup moins, mais ça reste un lieu de contre-pouvoir sur l'éducation populaire. Aussi chaque élection municipale est périlleuse pour une MJC, surtout quand la droite gagne. Or en 2014, ce fut un raz-de-marée, à Sens comme ailleurs, et pas mal de nouveaux élus ont rabiôté ou carrément flingué leur MJC.

La politique est loin d'être le seul facteur. Les maires doivent faire avec des budgets en berne, plombés par la baisse des dotations de l'Etat. Ils doivent couper dans les subventions, et partout la culture de proximité – donc la MJC – est la première victime. Ainsi la maire de Sens jure qu'elle n'a plus les moyens d'entretenir sa MJC, qu'elle lui verse chaque année une subvention égale à ce qu'elle donne à l'ensemble des 88 associations culturelles et sportives de sa ville.

**Lire aussi : [Comment Patrick Kanner enjolive la situation du secteur associatif](#)**

Arrivons à la question essentielle. Il y a partout en France une incompréhension sur la nature et le rôle d'une MJC. Nos grands responsables culturels la considèrent comme un lieu ringard, avec des spectacles ringards. Mais elle n'est pas faite pour ça. Les élus la voient comme un opérateur de spectacles, une sorte de prestataire de services. Mais elle est bien plus que ça. La MJC est un lieu de vie et d'éducation populaire. On y apprend moins à être un spectateur qu'un acteur. On enseigne aux jeunes à monter ensemble des projets. A pratiquer plus qu'à consommer. Dans cette logique, nombre de MJC, comme celle de Sens, fonctionnent beaucoup sur le bénévolat. Qui souvent s'évanouit quand une mairie la reprend en main.

Le problème est que l'éducation populaire est devenue un gros mot, qui n'est plus de l'époque. Encore que. Qui soutient la MJC de Sens contre la maire de droite ? Pas tant le PS, beaucoup le Front national. Oui le FN, qui lui est bien de l'époque, défend une

MJC avec un discours qui semble écrit par le Parti communiste d'antan. « *Je dénonce la brutalité inouïe et injustifiable de la mairie, un acharnement personnel de la maire contre un lieu qui fait une véritable éducation populaire et qui fonctionne bien* », dit Julien Odoul, responsable local du FN.

Les candidats à la présidentielle de tous bords appellent à lutter contre la « fracture culturelle » entre Paris et les régions, entre les habitués et les délaissés de la culture. Vingt ans qu'ils le disent, vingt ans qu'ils font le contraire. La question va largement au-delà des MJC, mais elle en fait partie, tant l'espace qui invite à être à la fois acteur et spectateur culturel se réduit. Du reste, dans nombre de villes où une MJC disparaît, son action n'est pas remplacée. Parce qu'elle était seule à le faire.